

**L'EDITO**

par Philippe MARTIN

# Les bons sentiments

**Interdire facebook au moins de 16 ans ? De l'art de prendre des décisions qui ne servent à rien !**

Dans le souci légitime de protéger les jeunes citoyens, les députés européens ont décidé de revoir à la hausse l'âge d'accès aux réseaux sociaux tels que Facebook. Enfin, presque, puisque les États membres auront la liberté d'appliquer ces restrictions entre 13 et 16 ans... Enfin, presque, puisque personne n'a effectivement les moyens de vérifier l'âge réel de l'enfant (ou de l'adulte) qui, aujourd'hui, ouvre un compte sur Facebook ! De l'Europe pur jus, donc, dans la grande tradition bureaucratique par excellence, qui part de bons sentiments et qui prend des dispositions légales inapplicables, sous la pression de quelques associations de consommateurs, mais qui n'est pas en mesure d'uniformiser la décision dans l'ensemble des États membres ! Dans le même ordre d'idées, cela fait penser aux Villes qui limitent la vitesse dans les centres urbains à 30 km/h pour réduire le nombre d'accidents alors qu'elles n'ont jamais rien fait pour vérifier le respect de la limitation à 50 km/h précédemment et, surtout,

qu'elles n'ont jamais adapté leur schéma de circulation aux besoins du trafic. Les bonnes intentions sont sauvées mais l'efficacité est illusoire ! C'est pourtant bien le rôle d'un État ou d'un pouvoir supranational tel que l'Europe de légiférer en la matière. Et c'est aussi bien son devoir de protéger ses citoyens, en commençant par les plus vulnérables. Le danger de Facebook est réel même sans évoquer les cas extrêmes d'adolescents qui ne sont pas capables de résister à la pression ou aux harcèlements des réseaux sociaux. Le problème est bien plus vaste que celui d'une simple évolution de réglementation, évidemment. C'est d'abord une question de sensibilisation, d'éducation, de contrôle exercé par les parents et le milieu scolaire. Mais c'est aussi une préoccupation numérique plus globale que le seul accès aux réseaux sociaux. Il suffit de voir comment les citoyens sont amenés à livrer le plus intime de leur vie privée pour les besoins commerciaux d'une mondialisation toujours plus avide de données. Et cela, avec la bénédiction de l'Union européenne.